

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/06/26-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2012/07/17-25 du conseil d'administration en date du 12 juillet 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 07 juin 2018 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Modifications de la Charte des examens

Le conseil d'administration approuve les modifications de la Charte des examens conformément au document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 26 juin 2018




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université